



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métro

Question écrite n° 2398

Texte de la question

M. François de Mazières appelle l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le rôle crucial des transports en commun pour le développement économique. L'État s'était engagé à réaliser la boucle ouest du métro du Grand Paris entre Orly et Versailles dans les meilleurs délais, la mise en fonctionnement étant promise avant 2020. Les récentes déclarations de la Ministre semblent indiquer que ces engagements seraient remis en cause, aucun élément de calendrier n'étant plus donné pour la réalisation de cette nouvelle ligne d'une importance stratégique majeure pour tout l'Ouest de l'Île-de-France. En conséquence, il lui est demandé de clarifier les intentions de l'État et le planning de l'opération ainsi que la date prévisionnelle d'ouverture de la ligne.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a confirmé le schéma d'ensemble du métro du Grand Paris. Il lui revient désormais, en liaison avec les collectivités locales, de prioriser sa réalisation et ses financements, en fonction des attentes des Franciliens, de l'enclavement des territoires, de l'avancement des études et des contraintes budgétaires dans le contexte du redressement des finances publiques. La prise en compte de l'ensemble de ces caractéristiques ainsi que le maintien du consensus entre les collectivités sont essentiels à la mise en oeuvre du projet. La Société du Grand Paris, est maître d'ouvrage du nouveau métro automatique Grand Paris dont les mises en service sont prévues entre 2018 et 2025. Réuni le 5 juillet dernier, le conseil de surveillance de l'établissement public a validé l'engagement des enquêtes publiques, sur l'ensemble du tracé. Celles-ci seront organisées de façon échelonnée. C'est ainsi que l'enquête publique concernant le premier tronçon entre Pont-de-Sèvres et Noisy-Champs a commencé dès l'été 2012. Les enquêtes publiques concernant les autres tronçons interviendront ultérieurement.

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2398

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 juillet 2012](#), page 4571

Réponse publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5745